

Demande de subside Acquisition de cycles à pédalage assisté et de cycles ordinaires

(Formulaire de demande à remplir par le requérant aux fins d'obtenir des aides financières)

Pour pouvoir bénéficier de la prime en question, le requérant doit remplir les conditions suivantes :

- Etre domicilié sur le territoire de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre.
- Ne pas avoir bénéficié de la présente prime endéans les dernières 5 années.
- Etre bénéficiaire de la subvention accordée par l'Etat.
- La demande doit être introduite au plus tard 3 mois auprès de la commune après réception du document attestant le montant de la subvention obtenue par l'Etat.

Pièce à joindre :

Le document attestant le montant détaillé de la subvention obtenue de la part de l'Etat.

Données personnelles du bénéficiaire :

Nom:		
Prénom :		
N°:	Rue :	
Code postal :		
Localité :		
Téléphone :		
E-Mail:		

Donnees bancaires :			
Titulaire du compte	;		
IBAN:	LU		
BIC:			
Signature :			
Le/La soussigné(e)	déclare par la présente que toutes les informations et tous les documents fournis son		
véridiques et confo	rmes.		
Lieu:	, le		
Signature :			
	A renvoyer		
	par voie postale :		
	Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre		
	B.P. 39		
	L-9001 Ettelbruck		
	ou par courriel :		
	velo@erpeldange.lu		